

MEDIGREEN

Cartes flash PEM



Cofinancé par
l'Union européenne

Comment fonctionnent les cartes

Les cartes fournissent des conseils utiles sur les aspects clés de la gestion et du développement maritime. Chaque carte offre des informations sur la Planification de l'Espace Maritime (PEM) et les secteurs abordés par le projet européen MEDIGREEN : la pêche, l'aquaculture, les énergies renouvelables en mer et la protection de la nature.

Les cartes présentent des chiffres clés actuels ainsi que des orientations futures, ainsi que des opportunités pour les pays hors UE en matière de croissance bleue – des opportunités qui peuvent être concrétisées grâce à une Planification de l'Espace Maritime efficacement structurée.

REMERCIEMENTS

Le travail décrit dans ces cartes a été soutenu par l'Agence exécutive pour le climat, les infrastructures et l'environnement (CINEA) de l'Union européenne, dans le cadre de l'accord de subvention numéro 101182580, correspondant à l'appel à propositions EMFAF-2023-PIA-MSP, type d'action : subventions de projets EMFAF.

AVERTISSEMENT

Le contenu de ce document reflète uniquement les opinions de l'auteur et relève de sa seule responsabilité ; il ne saurait être considéré comme reflétant les vues de la Commission européenne et/ou de l'Agence exécutive pour le climat, les infrastructures et l'environnement (CINEA) ni d'aucun autre organisme de l'Union européenne. La Commission européenne et l'Agence déclinent toute responsabilité quant à l'usage qui pourrait être fait des informations qu'il contient.

Qu'est-ce que la Planification de l'Espace Maritime?

La PEM est un processus pratique et fondé sur la science visant à gérer l'utilisation des mers et des océans afin de garantir que les activités humaines soient menées de manière efficace, sûre et durable. Elle consiste à analyser et à organiser la distribution spatiale et temporelle des activités dans les zones marines, dans le but d'atteindre des objectifs écologiques, économiques et sociaux. La PEM contribue à concilier les intérêts parfois divergents des différents secteurs – tels que la pêche, le tourisme, le transport maritime ou l'énergie – tout en soutenant leur développement durable et la protection de la nature.



Les objectifs de la Planification de l'Espace Maritime

- Réduire les conflits entre les usages (par exemple, pêche vs tourisme) et créer des synergies entre différentes activités (par exemple, éolien et aquaculture dans une même zone), tout en soutenant la sécurité alimentaire et énergétique.
- Améliorer la transparence et renforcer la sécurité juridique afin d'encourager les investissements.
- Renforcer la coopération transfrontalière pour le développement des énergies renouvelables, l'attribution des routes maritimes, l'installation des pipelines et des câbles sous-marins, et la mise en place de mesures de protection de la biodiversité marine, etc.
- Protéger les écosystèmes marins en créant des zones protégées, en réalisant des évaluations d'impact et en identifiant les possibilités d'usages multiples de l'espace maritime.

La PEM fonctionne de manière optimale lorsqu'elle est adaptée aux structures de gouvernance, aux contextes et aux cultures locales.



Cofinancé par
l'Union européenne



85 % des stocks évalués continuent d'être exploités de manière non durable.

75 000 navires

420 000 emplois

La pêche artisanale domine le paysage, représentant plus de 80 % de la flotte.

Les espèces clés comprennent l'anchois européen, la sardine, le rouget, la seiche et la crevette.



Cofinancé par
l'Union européenne



Aquaculture



11 milliards d'euros

Contribution annuelle moyenne à l'économie bleue

280 000 emplois



85 % de l'aquaculture concerne l'élevage de poissons

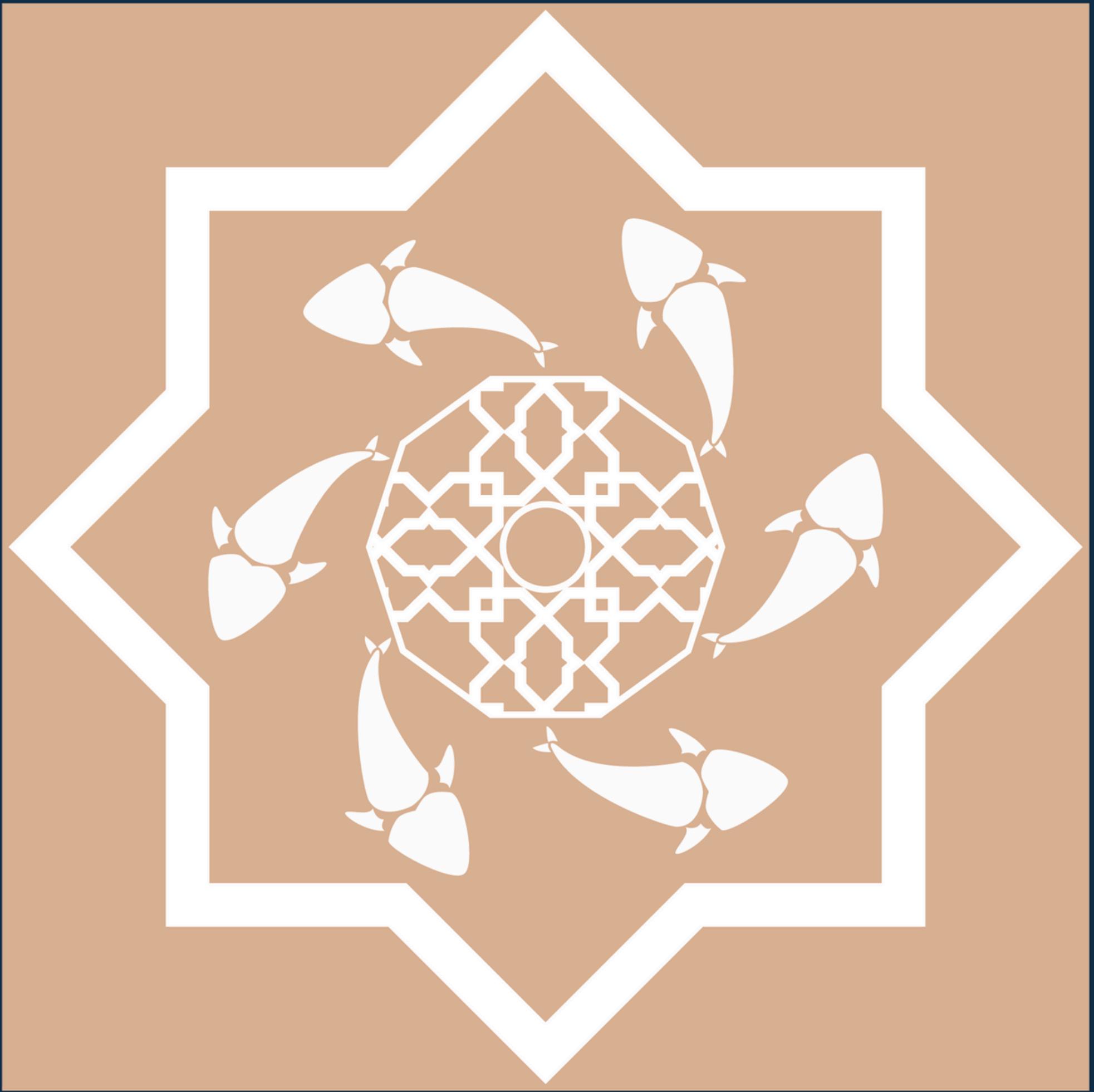
Techniques : l'aquaculture repose principalement sur les cages marines (68 %), suivies des systèmes terrestres et des parcs d'engraissement (ou bassins enclos).

Les principaux producteurs en Méditerranée sont l'Égypte, la Turquie, la Grèce et l'Italie, tandis que des pays producteurs plus modestes comme l'Albanie et l'Algérie enregistrent une croissance rapide.

Le secteur doit s'adapter au changement climatique, à la volatilité des marchés et aux lacunes réglementaires.



Cofinancé par
l'Union européenne



Énergies marines renouvelables



Tendances :

En forte expansion, l'éolien en mer est considéré comme la source d'énergie renouvelable la plus prometteuse en raison de son fort potentiel éolien et de la baisse des coûts.

Sites clés :

Golfe du Lion (France), Mer Adriatique, Détroits près de la Sicile, de la Tunisie et de Malte, Golfe de Gabès (Tunisie).

Projections :

Jusqu'à 12 GW d'ici 2030 dans les pays méditerranéens de l'UE, et 40 GW d'ici 2050.

Préoccupations environnementales :

- Impacts sur la vie marine dus au bruit, aux champs électromagnétiques (CEM) et aux infrastructures.
- Collisions d'oiseaux et perturbation des habitats pendant les phases de construction et d'exploitation.
- Les effets cumulatifs représentent une préoccupation majeure – la Planification de l'Espace Maritime est essentielle pour les atténuer.



Cofinancé par
l'Union européenne



Protection de la nature



La Méditerranée est un haut lieu mondial de la biodiversité, abritant environ **7 %** des espèces marines connues tout en ne représentant que **0,3 %** du volume total des océans.

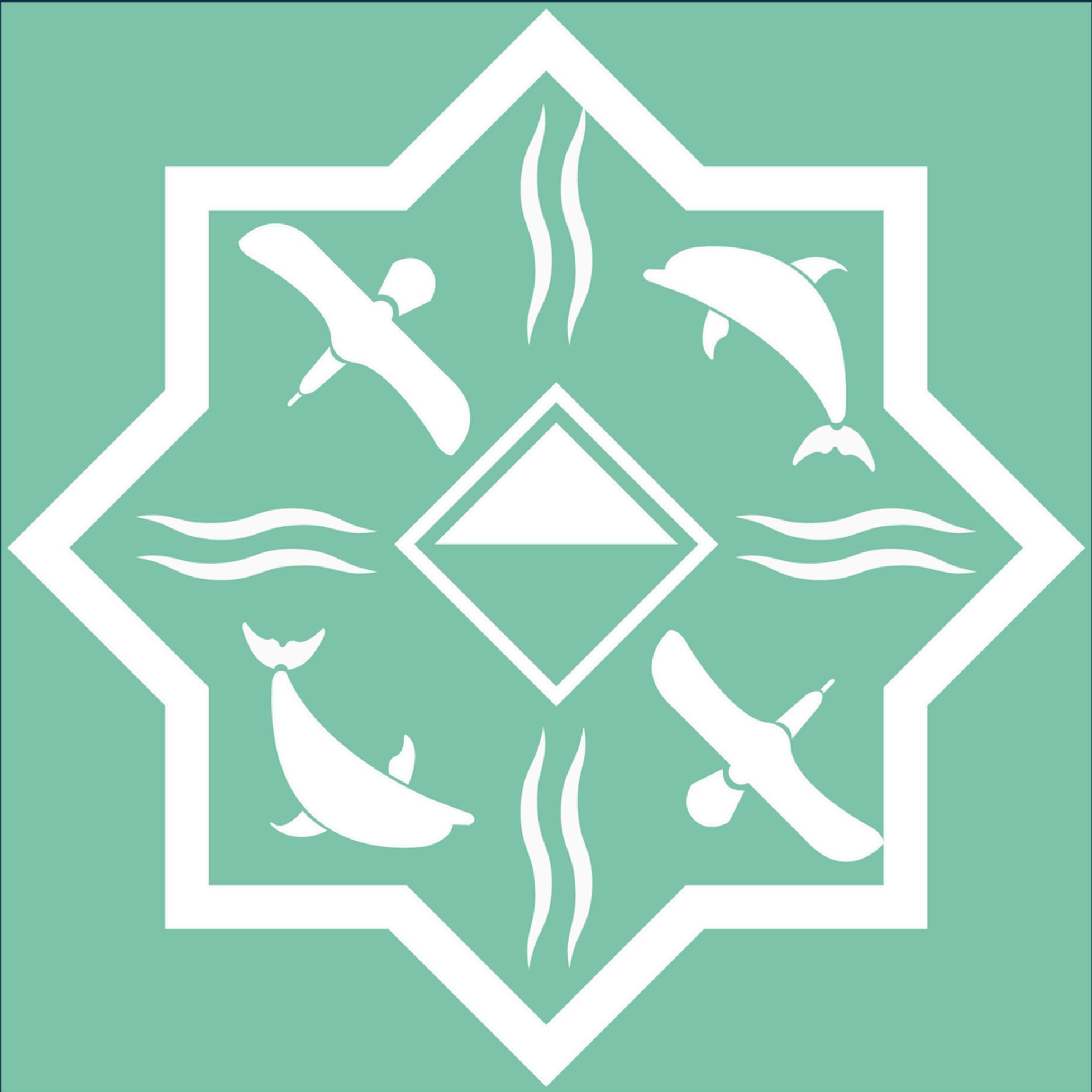
La Convention de Barcelone du PNUE/PAM et ses protocoles associés, en particulier le Protocole relatif aux Aires spécialement protégées et à la diversité biologique (ASP/DB). Dans ce cadre, les pays ont établi des aires marines protégées (AMP) qui couvrent aujourd’hui près de 10 % de la mer Méditerranée, soit un niveau proche de l’objectif d’Aichi pour 2020.

Certains pays, comme l’Espagne, protègent déjà **plus de 21 % de leur ZEE, se rapprochant ainsi de l’objectif de 30 %.**

Cependant, si la couverture a progressé, la gestion effective et l’application des mesures dans les AMP demeurent des défis majeurs.



Cofinancé par
l’Union européenne



L'avenir en Méditerranée – secteurs clés Pêche

En Méditerranée, la pêche artisanale (PA) domine l'emploi (62 %) mais ne génère que 26 % des revenus totaux, ce qui illustre son rôle social important mais économiquement fragile. La voie vers 2030 exige des actions audacieuses : réduire la surexploitation des ressources marines, renforcer la surveillance régionale et appliquer des réglementations plus strictes.

Il est essentiel d'investir dans la collecte de données, les plans de gestion adaptive pluriannuels et les zones de pêche restreintes. Un renouvellement générationnel est urgent : le secteur vieillit et manque de compétences numériques.



Cofinancé par
l'Union européenne



L'avenir en Méditerranée – secteurs clés

Aquaculture

Secteur en croissance, dont le développement futur doit être **respectueux de l'environnement et socialement inclusif**.

Les tendances émergentes portent sur la **diversification de la production** – en particulier des espèces à faible niveau trophique et à forte valeur ajoutée comme les algues – ainsi que sur l'**adoption de modèles d'économie circulaire**, tels que la valorisation des biodéchets et les aliments à base de microalgues.

L'aquaculture écosystémique, le suivi numérique optimisé et les systèmes d'alimentation assistés par IA transforment le secteur en une filière plus propre et plus intelligente.

Le secteur a un fort potentiel pour contribuer à la sécurité nutritionnelle, à l'emploi rural et au lien entre énergie et alimentation.





L'avenir en Méditerranée – secteurs clés Énergies marines renouvelables

D'ici 2030, l'Union européenne vise une capacité installée de 111 GW d'énergies renouvelables en mer. Pourtant, la Méditerranée ne devrait représenter qu'une faible part de ce total.

La demande électrique de la région devrait atteindre **2,53 PWh**.

L'éolien en mer, le solaire flottant et d'autres technologies d'énergies marines renouvelables (EMR) sont considérés comme essentiels pour la décarbonation, la sécurité énergétique et la création d'emplois.



Cofinancé par
l'Union européenne





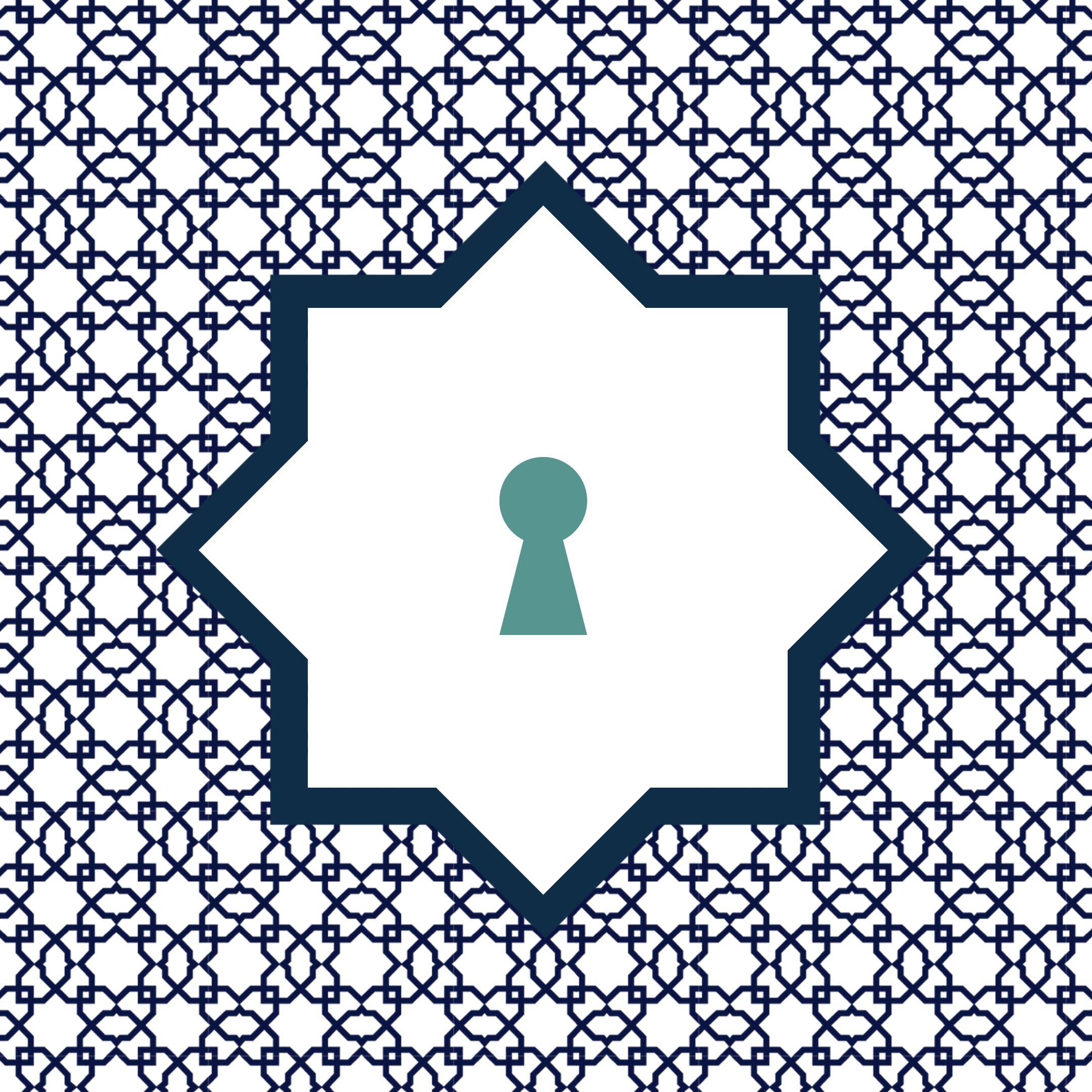
Déclencher les opportunités de l'économie bleue dans les pays méditerranéens hors UE



Opportunités concernant la pêche :

- **Investissements dans les systèmes de données**, les outils numériques et les chaînes de valeur locales.
- **Création de zones de pêche restreintes** appuyées par des données socio-environnementales.
- **Financement de mécanismes de conformité** pour réduire la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) et protéger la biodiversité.
- **Besoins politiques** : soutien adapté à la pêche artisanale, renforcement des capacités et inclusion des jeunes et des femmes.





Déclencher les opportunités de l'économie bleue dans les pays méditerranéens hors UE



Opportunités concernant l'aquaculture :

- **Investissement** dans les aliments à base de microalgues, la valorisation des biodéchets et les systèmes d'agriculture numérique.
- **Soutien à l'éco-certification**, à la conformité à l'exportation et aux infrastructures vertes.
- **Développement de plateformes** d'e-learning et de formation gamifiées pour les professionnels de demain.
- **Besoins politiques**: harmonisation des licences, réglementation favorable à l'innovation et coopération régionale.





Déclencher les opportunités de l'économie bleue dans les pays méditerranéens hors UE

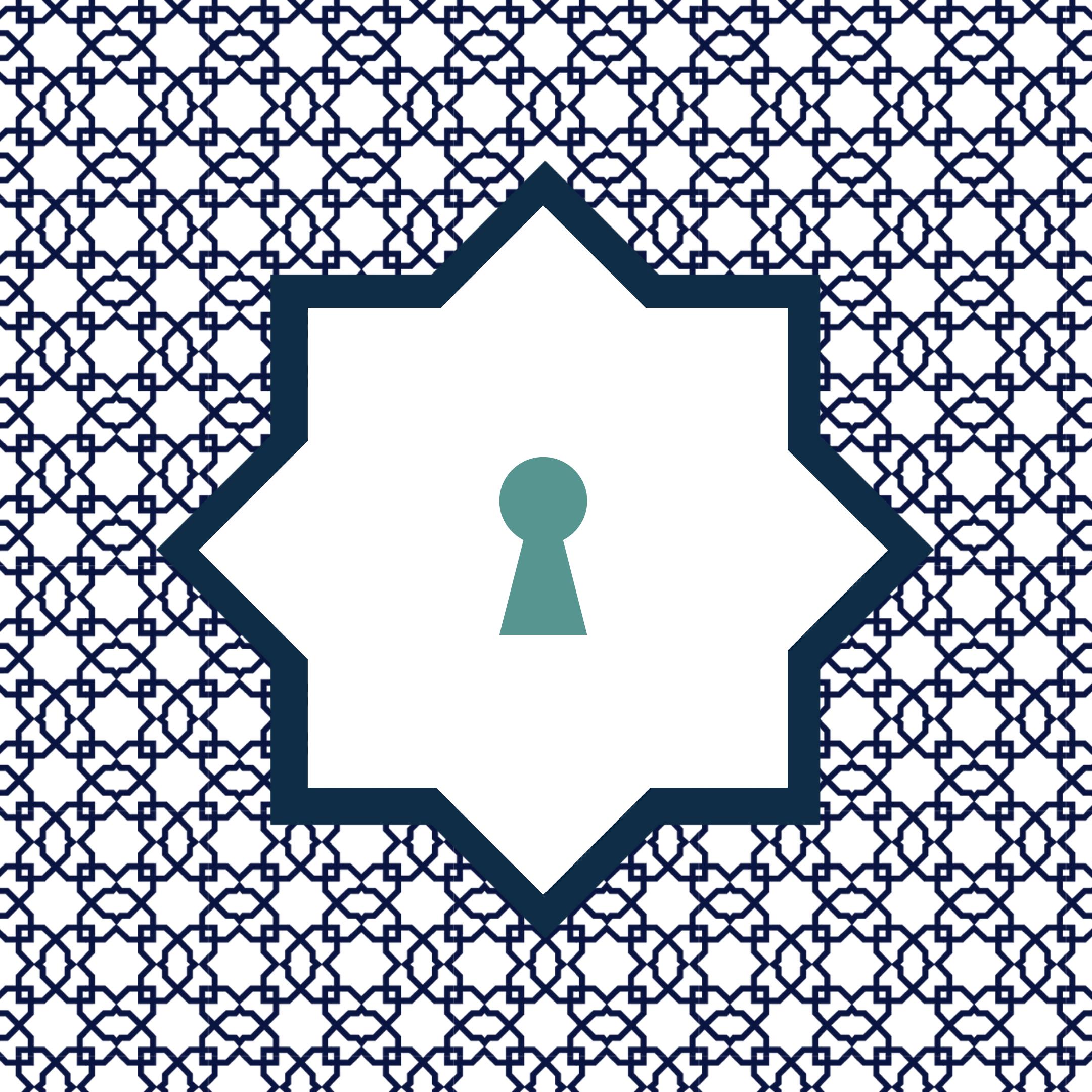
Opportunités :



- **Déploiement de l'éolien en mer**, du solaire flottant et des plateformes intégrées énergie-aquaculture.
- **Interconnexion régionale** et plateformes d'investissement transfrontalières.
- **Réduction de la dépendance aux carburants** pour la pêche et l'aquaculture, renforçant la résilience et la rentabilité.
- **Besoins politiques** : procédures de permis claires, accès au réseau et instruments de financement public-privé.



Cofinancé par
l'Union européenne



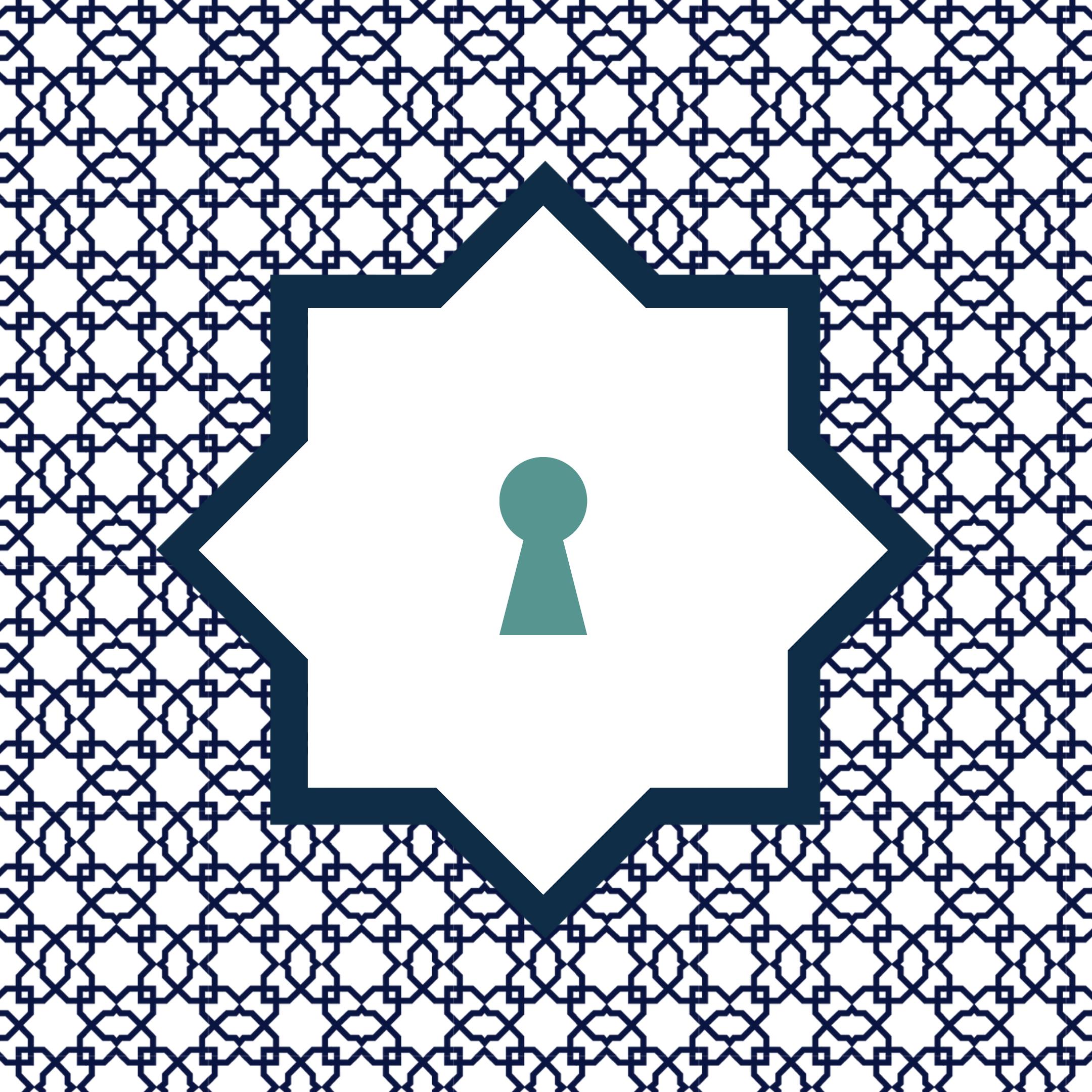
Déclencher les opportunités de l'économie bleue dans les pays méditerranéens hors UE

Facteurs transversaux

- **Transformation numérique** : Adoption des technologies dans tous les secteurs bleus pour réduire les inefficacités et suivre l'impact.
- **Développement des compétences** : Réforme de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur pour répondre aux besoins de la nouvelle main-d'œuvre bleue.
- **Économie circulaire** : Valorisation de la biomasse marine, réutilisation des déchets et éco-conception des opérations.
- **Financement et soutien** : Flexibilité accrue des fonds, pôles régionaux d'innovation et collaboration Sud-Sud.



Cofinancé par
l'Union européenne



Déclencher les opportunités de l'économie bleue dans les pays méditerranéens hors UE

Facteurs transversaux

Plusieurs pays, comme la Tunisie et l'Algérie, ont intégré une évaluation stratégique de l'économie bleue dans leurs politiques nationales.

- **Dividende démographique** : Les pays du sud de la Méditerranée non membres de l'UE se caractérisent par une population jeune et un potentiel de talents inexploité.
- **Impératif climatique** : Le besoin urgent d'atténuation et d'adaptation s'aligne avec les objectifs de financement à impact.
- **Position géographique stratégique** : Ces pays font office de pont entre les marchés européens, africains et du Moyen-Orient.
- **Dynamique politique** : Un engagement régional se manifeste à travers la stratégie FAO/GFCM 2030, l'agenda de l'économie bleue de l'Union pour la Méditerranée (UpM) et la coopération UE-Voisinage Sud.



Cofinancé par
l'Union européenne